

Le Courrier du Canada JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

Rédaction 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire Administration: 30, rue de la Fabrique

12 MARS 1901 - No. 79

MAMAN CENDRILLON

Il n'était point surprenant que M. d'Asquer, bien que ne s'attendant pas à le voir, l'ait immédiatement reconnu, car il n'était nullement changé. A vingt-cinq ans, il paraissait plus âgé qu'il n'était, peut-être à cause de la maturité de sa figure...

Il fut gré de cette délicatesse qui, les renseignements, les mettait à l'aise. Et madame de Cécyl, dit le comte, l'avez-vous vu récemment?

Polemique: retrospectives

MONTALEMBERT ET LOUIS VEUILLLOT EN 1851 (Suite et fin) M. Lecanuet, voyant combien Montalembert regretta sous l'empire d'avoir tant apprécié Louis Napoléon, s'efforça d'appliquer le plus possible à sa part de responsabilité dans les événements de 1851. Ce désir l'entraîna à faire entendre que d'autres catholiques, notamment Louis Veuillot, lui avaient dit que Montalembert et Louis Veuillot ont bien été...

et lui demanda comment il peut choisir le moment où, sous le régime républicain, il est évident que la France se porte moralement mieux que sous la monarchie, pour se résigner à noyer dans le sang tous les progrès, toutes les institutions, toutes les conquêtes qui nous ont été données...

LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest. LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest.

DEPARTEMENT DE HARDES FAITES LIQUIDATION P. J. COTE VISA-VIS LA BASILIQUE

CAPOTS D'HIVER POUR MESSIEURS Valant \$10.00 pour... \$5.00 Valant \$12.00 pour... \$6.00

HABILLEMENTS DE TWEEDS POUR HOMMES Valant \$12.00 pour... \$7.50 Valant \$9.00 pour... \$5.00

HABILLEMENTS DE SEIGNEURS BLEUES Valant \$11.00 pour... \$6.50

Pardessus de Printemps POUR HOMMES Couleurs Cris Fer et Drab Valant \$14.00 pour... \$9.50 Valant \$12.00 pour... \$7.50

HARDES FAITES POUR GARÇONS Au delà de 800 Habillements de Garçons seront vendus sans égards au prix coûtants. Grandeurs, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 17 ans.

C'est une obligation. CELUI qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de ne donner tout espoir qu'il n'est que pour lui-même. Il ne peut pas se résigner à cette loi sans s'exposer à une faute grave...

Traverse de Québec et Lévis

LES VOYAGES mentionnés ci-dessous, par la Traverse, conviendront aux voyageurs sur les routes mentionnées, dimanche et fêtes exceptées, le dimanche et le temps le permettant. Tous les 30 Minutes De 7 hrs A.M. à 6 hrs P.M. POUR Chemin de fer Intercolonial

LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest. LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest.

DEPARTEMENT DE HARDES FAITES LIQUIDATION P. J. COTE VISA-VIS LA BASILIQUE

CAPOTS D'HIVER POUR MESSIEURS Valant \$10.00 pour... \$5.00 Valant \$12.00 pour... \$6.00

HABILLEMENTS DE TWEEDS POUR HOMMES Valant \$12.00 pour... \$7.50 Valant \$9.00 pour... \$5.00

HABILLEMENTS DE SEIGNEURS BLEUES Valant \$11.00 pour... \$6.50

Pardessus de Printemps POUR HOMMES Couleurs Cris Fer et Drab Valant \$14.00 pour... \$9.50 Valant \$12.00 pour... \$7.50

HARDES FAITES POUR GARÇONS Au delà de 800 Habillements de Garçons seront vendus sans égards au prix coûtants. Grandeurs, depuis l'âge de 5 ans jusqu'à 17 ans.

C'est une obligation. CELUI qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de ne donner tout espoir qu'il n'est que pour lui-même. Il ne peut pas se résigner à cette loi sans s'exposer à une faute grave...

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN Conduisant Au Célèbre Saguenay

Le et après MARDI, le 6 NOVEMBRE 1900, les trains partiront du Terminal rue St-André, Jettée Louise, Québec, et arriveront comme suit: DEPART DE QUEBEC 7.30 A.M. - Express direct le Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi avec char pavlov.

Des billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Québec-Ouest émis les Samedi, bons pour revenir jusqu'au Mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux. Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage. Grátis.

LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest. LES DIMANCHES 6.00 Express pour l'Ouest 8.00 Express venant de l'Ouest.

Gouttes de FER BRAVAIS TONIQUE et Reconstituant

DISCOURS ET CONFERENCES Par l'Honorable Th. Chapais UN BEAU VOLUME DE 340 PAGES

BLANC DE SOUSCRIPTIONS L. J. DEMERS & FRERE, QUEBEC.

PHOSPHATINE FALIERES ALIMENT des plus agréables et de facile digestion.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARK DESIGNS

PATENTS GUARANTEE Our fee returned if we fail. Any one sending sketch and description of any invention will promptly receive our opinion...

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

QUITTEZ LEVIS EXPRESS Pour St-Jean, Halifax et Sydney, tous les jours excepté le samedi...

ARRIVENT A LEVIS EXPRESS De Montréal (tous les jours excepté le samedi) 1.05 p.m.

VIN DE CHASSAING

PHOSPHATINE FALIERES

CONSTIPATION Gouffier par la Véritable Poudre Laxative de Vichy

AVIS IMPORTANT

AUX ABONNES RETARDATAIRES

Il nous arrive de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les envois...

L'administration du COURRIER DU CANADA, 80, rue de la Fabrique.

QUEBEC

MARDI, 12 MARS 1901

Une politique financière

SANS PREVOYANCE

A Ottawa comme à Québec les dépenses sont à la hausse. Le dernier numéro de la "Gazette Officielle" nous a apporté un état des recettes et des paiements...

Nous y constatons que les dépenses imputables au revenu à cette date étaient de \$26,654,846. L'année dernière, à la même date, elles étaient de \$25,018,290.

Table with 2 columns: Description (Dépenses ordinaires 1901, etc.) and Amount (\$26,554,846, etc.)

Passons maintenant aux dépenses imputables au capital. Au 28 février l'année dernière, elles étaient de \$5,311,452.

Table with 2 columns: Description (Dépenses du capital 1901, etc.) and Amount (\$6,125,556, etc.)

Joignant maintenant les dépenses du revenu à celles du capital, nous avons ce résultat :

Table with 2 columns: Description (Dépenses totales 1901, etc.) and Amount (\$32,780,402, etc.)

AINS doute, pour les huit premiers mois de l'année fiscale, nous avons une augmentation de dépenses de près de deux millions et demi de piastres.

Sans doute le revenu aussi augmenté proportionnellement. Mais, comme nous l'avons souvent fait observer, un jour viendra, et ce jour est peut-être plus proche qu'on ne se l'imagine...

M Foster prononçait l'an dernier, dans le débat sur le budget, ces paroles pleines de justesse...

Ce serait faire acte de sagesse de se rappeler que ces temps de prospérité ne durent pas toujours.

Il n'est pas étonnant que les machines fonctionnent sans relâche, incapables qu'elles sont de suffire aux commandes données six mois et même une année d'avance.

continuant à développer leur production suivant la capacité de leur matériel d'exploitation, il arrivera que la concurrence dans la sphère commerciale fera baisser les prix.

Voilà les paroles d'un homme d'expérience, et faisant abstraction de l'esprit de parti, elles méritent d'être pesées.

Ne l'oublions pas, la période de prospérité que nous traversons achève. Déjà certains symptômes nous laissent entrevoir que des temps moins favorables ne sont guère éloignés.

Le ménage X... se compose d'une vieille coquette et d'un vieux beau. —D'role de couple, disait quelqu'un. La femme cache son âge et le mari oublie le sien.

L'instruction obligatoire

Devant la législature

Le député de Shefford revient à la charge avec son bill relatif à l'instruction obligatoire.

Voici quelques-unes des grandes lignes de ce projet de loi, qui porte le numéro 97.

Il y est décrété que toute personne qui a la garde ou prend soin d'un enfant âgé de huit à treize ans doit envoyer cet enfant à une école publique de la municipalité où il réside.

La clause trois prévoit à l'exemption des enfants qui sont atteints d'incapacité physique ou intellectuelle, qui résident à plus de deux milles de l'école publique, ou qui reçoivent à la maison ou ailleurs un enseignement égal à celui qu'ils en reçoivent à l'école publique.

La clause quatre qui est une clause pénale contient la sanction suivante :

4. Toute personne qui contrevient à l'obligation ci-dessus prescrite est passible, pour la première infraction d'une amende n'excédant pas deux piastres, et pour toute infraction subséquente, d'une amende n'excédant pas cinq piastres.

Néanmoins, nulle poursuite ne peut être intentée pour le recouvrement de cette amende, à moins qu'un avis écrit n'ait été transmis au contrevenant par le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire de sa croyance religieuse, lui notifiant d'avoir à se conformer aux dispositions de la présente loi, et ce contrevenant n'ait laissé écouter quinze jours après la transmission de l'avis sans s'y être conformé.

En vertu de la clause 5 l'instituteur devra transmettre au secrétaire-trésorier de la commission scolaire le nom de tout enfant inscrit sur la liste, qui n'assiste pas à l'école ou qui y assiste irrégulièrement; et le secrétaire-trésorier sera alors tenu de donner au contrevenant l'avis prescrit par la section 4, et d'intenter la poursuite en recouvrement de l'amende, mentionnée dans cette section.

La clause 7 impose au secrétaire-trésorier une amende n'excédant pas vingt piastres s'il refuse ou néglige d'accomplir les devoirs prescrits par ce bill.

Telles sont les dispositions principales de ce projet.

C'est une loi coercitive que propose le député de Shefford, et dans les questions de ce genre, il faut procéder avec une prudence et une sagesse extrêmes.

Nos lecteurs savent quelles sérieuses objections s'élèvent contre l'instruction obligatoire. D'abord, en principe, l'Etat a-t-il le droit d'imposer une loi de cette nature? C'est, à tout le moins, fort douteux; une foule d'excellents auteurs le nient complètement, et nous inclinons fortement à partager leur opinion.

En réponse à M. Morin, député de Charlevoix, l'hon. M. Parent dit que le département des Terres, Forêts et Pêcheries contrôle d'une manière satisfaisante le "Bureau National des Laurentides", et qu'il ne propose pas d'en diminuer l'étendue dans le comté de Charlevoix.

Le projet de loi concernant les conseils de conciliation et d'arbitrage, pour régler les différends industriels, est ensuite proposé en seconde lecture.

L'hon. M. Gouin dit que cette mesure a été inspirée par la loi de même nature qui existe dans l'Ontario et la loi française. Le ministre des Travaux publics analyse ensuite ce projet de loi que nous avons fait connaître à nos lecteurs, samedi dernier.

L'hon. M. Pelletier est l'opinion que cette loi ne sera pas beaucoup utile. Une loi de cette nature existe en France depuis huit ans, et cependant, dans ce pays, les grèves sont plus nombreuses que jamais. Les patrons et ouvriers refusent l'arbitrage, et ce moyen de conciliation, nous avons, d'ailleurs, une loi de conciliation dans nos statuts.

En attendant, le bill de M. Gouin est adopté en deuxième lecture, par division, et sera discuté en comité général mardi.

Immédiatement avant l'ajournement, l'hon. premier ministre annonce que le comité des Bills privés sera tenu mardi et mercredi et jeudi, afin d'activer le travail de la session.

Il RESISTERA. Shanghai, 10.—Des dépêches de Lanchow assurent que le général Tung Fu Hsiang, avec 20,000 hommes et la force Tsin, avec 10,000 sont à Nung Hsin, prêts à opposer une vive résistance à l'avance des alliés.

LA SITUATION EN CORSE. Londres, 10.—Il y a des rapports annonçant que dans la province de Shan Si, les Chinois sont à construire de larges fortifications et mobilisent un corps de troupes nombreux pour résister à l'avance des alliés.

LA LICNE COURTE

Personne n'en veut

ELLE EST TROP LONGUE

Monsieur le Rédacteur. Evidemment la chaudière est arrivée à l'âge des chemins de fer, sur le papier.

Parlons aujourd'hui de la prétendue ligne courte de Gaspé qui, espérons-le, est destinée à rester à l'état de projet, pour quelques années encore.

Ve l'accueil que le parlement fédéral a fait aux bills lancés dernièrement, nous croyons bien que les promoteurs de ce projet néfaste n'insisteront pas davantage, mais il n'en est rien. On veut, coûte que coûte, faire passer ce bill à Québec.

Voilà falloir recommencer la lutte? Ces gens devraient pourtant comprendre l'utilité de nouvelles dépenses à Québec comme à Ottawa. Chacun se rappelle les succès électoraux aux Communes. Le premier ministre lui-même comptait à bon droit sur le patriotisme et le bon sens des honorables sénateurs pour rejeter ce bill, qu'il avait pourtant appuyé aux Communes. Il a en effet déclaré qu'il ne croyait pas que ce bill de la ligne courte soit jamais adopté.

Et fait, M. Lemaux a présenté et défendu le bill de son mieux, et devant les Communes et devant le comité des chemins de fer du Sénat. Il a même fausement déclaré avoir reçu de nombreuses requêtes en faveur du bill.

Nous ne savions pas que le devoir oblige un député à présenter un bill qui n'a aucune chance de passer. Il est donc obligé de servir de parain à tous les enfants de sa paroisse? Nous sommes autorisés à croire que M. Lemaux n'est pas prêt à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

Les promoteurs de cette fautive ligne ne peuvent donc pas s'attendre à recevoir des subsides du gouvernement fédéral.

Seront-ils mieux reçus à Québec? Nous espérons que M. Kennedy comprendra son devoir autrement que M. Le mieux et qu'il ne présentera pas ce bill qu'il désapprouve.

Pour se venger de sa défaite, un ennemi malheureux pourra s'en charger; nous voulons croire qu'il sera utile et efficace. Mais, nous ne sommes pas prêts à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

L'année dernière, en effet, on pouvait aussi lire dans les journaux, que les sénateurs ont-ils déclaré à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête sur ce cadavre?—C'était un cas bien constaté de suicide.

Cette année les avis parlent encore de construire une ligne de Gaspé à Causapsac. Mais on nous dit déjà que les promoteurs de ce projet, pour avoir l'appui du député de Matane sans doute, sont prêts à amender leur bill et à construire le chemin de Gaspé à Matane via Matane. Evidemment il n'est rien qu'ils ne promettent pour assurer le passage de ce bill malheureux.

L'hon. M. Flynn demande la production des requêtes en faveur de la ligne. Il attendra longtemps avant qu'on en produise. Les promoteurs craignant la lumière plus que jamais paraissent disposés cette fois à ne pas faire de réclamation en faveur de leur "toutou"; ils le feraient passer inconnu, s'il était possible. Ils ne songent nullement à faire des réquêtes.

Ils savent trop bien le succès qu'obtint après des élections, à la faire signer la main de Gaspé et de Causapsac, terminus prévus de ce chemin, on trouverait depuis Douglstown jusqu'à Matapédia, une demi douzaine, tout au plus, d'avis trop complaisants, qui n'oseraient refuser leur signature.

En effet, trois paroisses bénéficieraient toujours de ce chemin s'il était construit. L'entente dans le comté de Gaspé, son point de départ, et vers les premières habitations à Causapsac, son terminus.

Ce chemin n'est donc pas d'une nécessité bien urgente. Et il doublera en longueur le tronçon qui reste à construire de Paspébiac à Gaspé.

Que va faire le gouvernement de Québec? Accordera-t-il des subsides pour un chemin de fer dont personne ne veut, lorsqu'il a refusé de rien faire pour le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, que la population demande à hauts cris?

Chacun a encore présente à la mémoire la déclaration de l'hon. M. Duffy, qui parlant au nom du gouvernement, a proclamé qu'il ne pouvait rien faire pour notre chemin de fer.

Pour deux raisons, a déclaré le ministre: 1. parce que la compagnie n'a rien fait; 2. parce que l'électorat, a-t-il prétendu, s'est prononcé contre la continuation de ce chemin jusqu'à Gaspé.

L'hon. ministre avait seulement oublié de dire que l'on avait fait les élections de Gaspé et de Bonaventure, sans doute, qu'au moment où il faisait cette déclaration, deux cents ouvriers environ travaillaient sur la ligne et cela dans une saison où tous les travaux de construction sur les chemins de fer sont interrompus au Canada. Mais n'insistons pas. Sans doute, l'hon. ministre ignorait ces choses.

Quoi! en soit, nous pouvons, je crois, conclure de cette déclaration que le gouvernement provincial, pas plus que le gouvernement fédéral, n'accordera de subsides à cette compagnie de la ligne courte.

LA LICNE COURTE

Personne n'en veut

ELLE EST TROP LONGUE

Monsieur le Rédacteur. Evidemment la chaudière est arrivée à l'âge des chemins de fer, sur le papier.

Parlons aujourd'hui de la prétendue ligne courte de Gaspé qui, espérons-le, est destinée à rester à l'état de projet, pour quelques années encore.

Ve l'accueil que le parlement fédéral a fait aux bills lancés dernièrement, nous croyons bien que les promoteurs de ce projet néfaste n'insisteront pas davantage, mais il n'en est rien. On veut, coûte que coûte, faire passer ce bill à Québec.

Voilà falloir recommencer la lutte? Ces gens devraient pourtant comprendre l'utilité de nouvelles dépenses à Québec comme à Ottawa. Chacun se rappelle les succès électoraux aux Communes. Le premier ministre lui-même comptait à bon droit sur le patriotisme et le bon sens des honorables sénateurs pour rejeter ce bill, qu'il avait pourtant appuyé aux Communes. Il a en effet déclaré qu'il ne croyait pas que ce bill de la ligne courte soit jamais adopté.

Et fait, M. Lemaux a présenté et défendu le bill de son mieux, et devant les Communes et devant le comité des chemins de fer du Sénat. Il a même fausement déclaré avoir reçu de nombreuses requêtes en faveur du bill.

Nous ne savions pas que le devoir oblige un député à présenter un bill qui n'a aucune chance de passer. Il est donc obligé de servir de parain à tous les enfants de sa paroisse? Nous sommes autorisés à croire que M. Lemaux n'est pas prêt à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

Les promoteurs de cette fautive ligne ne peuvent donc pas s'attendre à recevoir des subsides du gouvernement fédéral.

Seront-ils mieux reçus à Québec? Nous espérons que M. Kennedy comprendra son devoir autrement que M. Le mieux et qu'il ne présentera pas ce bill qu'il désapprouve.

Pour se venger de sa défaite, un ennemi malheureux pourra s'en charger; nous voulons croire qu'il sera utile et efficace. Mais, nous ne sommes pas prêts à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

L'année dernière, en effet, on pouvait aussi lire dans les journaux, que les sénateurs ont-ils déclaré à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête sur ce cadavre?—C'était un cas bien constaté de suicide.

Cette année les avis parlent encore de construire une ligne de Gaspé à Causapsac. Mais on nous dit déjà que les promoteurs de ce projet, pour avoir l'appui du député de Matane sans doute, sont prêts à amender leur bill et à construire le chemin de Gaspé à Matane via Matane. Evidemment il n'est rien qu'ils ne promettent pour assurer le passage de ce bill malheureux.

L'hon. M. Flynn demande la production des requêtes en faveur de la ligne. Il attendra longtemps avant qu'on en produise. Les promoteurs craignant la lumière plus que jamais paraissent disposés cette fois à ne pas faire de réclamation en faveur de leur "toutou"; ils le feraient passer inconnu, s'il était possible. Ils ne songent nullement à faire des réquêtes.

Ils savent trop bien le succès qu'obtint après des élections, à la faire signer la main de Gaspé et de Causapsac, terminus prévus de ce chemin, on trouverait depuis Douglstown jusqu'à Matapédia, une demi douzaine, tout au plus, d'avis trop complaisants, qui n'oseraient refuser leur signature.

En effet, trois paroisses bénéficieraient toujours de ce chemin s'il était construit. L'entente dans le comté de Gaspé, son point de départ, et vers les premières habitations à Causapsac, son terminus.

Ce chemin n'est donc pas d'une nécessité bien urgente. Et il doublera en longueur le tronçon qui reste à construire de Paspébiac à Gaspé.

Que va faire le gouvernement de Québec? Accordera-t-il des subsides pour un chemin de fer dont personne ne veut, lorsqu'il a refusé de rien faire pour le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, que la population demande à hauts cris?

Chacun a encore présente à la mémoire la déclaration de l'hon. M. Duffy, qui parlant au nom du gouvernement, a proclamé qu'il ne pouvait rien faire pour notre chemin de fer.

Pour deux raisons, a déclaré le ministre: 1. parce que la compagnie n'a rien fait; 2. parce que l'électorat, a-t-il prétendu, s'est prononcé contre la continuation de ce chemin jusqu'à Gaspé.

L'hon. ministre avait seulement oublié de dire que l'on avait fait les élections de Gaspé et de Bonaventure, sans doute, qu'au moment où il faisait cette déclaration, deux cents ouvriers environ travaillaient sur la ligne et cela dans une saison où tous les travaux de construction sur les chemins de fer sont interrompus au Canada. Mais n'insistons pas. Sans doute, l'hon. ministre ignorait ces choses.

Quoi! en soit, nous pouvons, je crois, conclure de cette déclaration que le gouvernement provincial, pas plus que le gouvernement fédéral, n'accordera de subsides à cette compagnie de la ligne courte.

LA LICNE COURTE

Personne n'en veut

ELLE EST TROP LONGUE

Monsieur le Rédacteur. Evidemment la chaudière est arrivée à l'âge des chemins de fer, sur le papier.

Parlons aujourd'hui de la prétendue ligne courte de Gaspé qui, espérons-le, est destinée à rester à l'état de projet, pour quelques années encore.

Ve l'accueil que le parlement fédéral a fait aux bills lancés dernièrement, nous croyons bien que les promoteurs de ce projet néfaste n'insisteront pas davantage, mais il n'en est rien. On veut, coûte que coûte, faire passer ce bill à Québec.

Voilà falloir recommencer la lutte? Ces gens devraient pourtant comprendre l'utilité de nouvelles dépenses à Québec comme à Ottawa. Chacun se rappelle les succès électoraux aux Communes. Le premier ministre lui-même comptait à bon droit sur le patriotisme et le bon sens des honorables sénateurs pour rejeter ce bill, qu'il avait pourtant appuyé aux Communes. Il a en effet déclaré qu'il ne croyait pas que ce bill de la ligne courte soit jamais adopté.

Et fait, M. Lemaux a présenté et défendu le bill de son mieux, et devant les Communes et devant le comité des chemins de fer du Sénat. Il a même fausement déclaré avoir reçu de nombreuses requêtes en faveur du bill.

Nous ne savions pas que le devoir oblige un député à présenter un bill qui n'a aucune chance de passer. Il est donc obligé de servir de parain à tous les enfants de sa paroisse? Nous sommes autorisés à croire que M. Lemaux n'est pas prêt à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

Les promoteurs de cette fautive ligne ne peuvent donc pas s'attendre à recevoir des subsides du gouvernement fédéral.

Seront-ils mieux reçus à Québec? Nous espérons que M. Kennedy comprendra son devoir autrement que M. Le mieux et qu'il ne présentera pas ce bill qu'il désapprouve.

Pour se venger de sa défaite, un ennemi malheureux pourra s'en charger; nous voulons croire qu'il sera utile et efficace. Mais, nous ne sommes pas prêts à recommencer, et les Communes en ont assez de ce bill de la ligne courte, pour d'ici à longtemps.

L'année dernière, en effet, on pouvait aussi lire dans les journaux, que les sénateurs ont-ils déclaré à l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête sur ce cadavre?—C'était un cas bien constaté de suicide.

Cette année les avis parlent encore de construire une ligne de Gaspé à Causapsac. Mais on nous dit déjà que les promoteurs de ce projet, pour avoir l'appui du député de Matane sans doute, sont prêts à amender leur bill et à construire le chemin de Gaspé à Matane via Matane. Evidemment il n'est rien qu'ils ne promettent pour assurer le passage de ce bill malheureux.

L'hon. M. Flynn demande la production des requêtes en faveur de la ligne. Il attendra longtemps avant qu'on en produise. Les promoteurs craignant la lumière plus que jamais paraissent disposés cette fois à ne pas faire de réclamation en faveur de leur "toutou"; ils le feraient passer inconnu, s'il était possible. Ils ne songent nullement à faire des réquêtes.

Ils savent trop bien le succès qu'obtint après des élections, à la faire signer la main de Gaspé et de Causapsac, terminus prévus de ce chemin, on trouverait depuis Douglstown jusqu'à Matapédia, une demi douzaine, tout au plus, d'avis trop complaisants, qui n'oseraient refuser leur signature.

En effet, trois paroisses bénéficieraient toujours de ce chemin s'il était construit. L'entente dans le comté de Gaspé, son point de départ, et vers les premières habitations à Causapsac, son terminus.

Ce chemin n'est donc pas d'une nécessité bien urgente. Et il doublera en longueur le tronçon qui reste à construire de Paspébiac à Gaspé.

Que va faire le gouvernement de Québec? Accordera-t-il des subsides pour un chemin de fer dont personne ne veut, lorsqu'il a refusé de rien faire pour le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, que la population demande à hauts cris?

Chacun a encore présente à la mémoire la déclaration de l'hon. M. Duffy, qui parlant au nom du gouvernement, a proclamé qu'il ne pouvait rien faire pour notre chemin de fer.

Pour deux raisons, a déclaré le ministre: 1. parce que la compagnie n'a rien fait; 2. parce que l'électorat, a-t-il prétendu, s'est prononcé contre la continuation de ce chemin jusqu'à Gaspé.

L'hon. ministre avait seulement oublié de dire que l'on avait fait les élections de Gaspé et de Bonaventure, sans doute, qu'au moment où il faisait cette déclaration, deux cents ouvriers environ travaillaient sur la ligne et cela dans une saison où tous les travaux de construction sur les chemins de fer sont interrompus au Canada. Mais n'insistons pas. Sans doute, l'hon. ministre ignorait ces choses.

Quoi! en soit, nous pouvons, je crois, conclure de cette déclaration que le gouvernement provincial, pas plus que le gouvernement fédéral, n'accordera de subsides à cette compagnie de la ligne courte.

DESCENTE DE LA POLICE

L'autre des batteurs de coqs découvert

Dimanche après-midi, tout un émoi a été causé à Québec par la nouvelle d'une descente de la police avait été faite dans un endroit caché où l'ordinaire se réunissent, le dimanche, un certain nombre de gens dans le but de faire "battre des coqs".

Vers les 2 heures, le sergent Mc Carthy, de la police provinciale accompagné de huit hommes prenait place dans trois voitures du cocher de place Trudel et se faisait conduire à l'extrémité de la paroisse de St-Malo, près des bords de la rivière St-Charles à la recherche de "soccasiers". L'alarme avait été donnée à la police par un jeune garçon qui avait eu l'idée de faire le guet dans le but de s'assurer de son rendement.

Les hommes aperçurent une grange d'assez grande dimension située au milieu d'un champ et à proximité d'un bois et s'y firent conduire en toute hâte.

Leur entrée dans l'ampithéâtre qui ne ressemblait en rien à ceux de l'ancienne Rome, les policiers constatèrent que les intéressés avaient pris la poudre d'escampette, se sauvant dans toutes les directions n'ayant aperçus qu'ils avaient été découverts dans leur retraite.

Cependant, les policiers ne revinrent pas bredouille puisqu'ils ont saisi sur les lieux quatorze coqs dans un état de maturité de son et deux autres blessés grièvement. Mais la meilleure partie a été six superbes capots d'un en fourrage deux autres doublés en pelletterie et les trois autres en drap, tous de hauts prix. Tout ce "biblot" a été transporté à la station de police, au Parlement, où depuis hier est transformée en une salle de "Poultry and Pet Association".

Ces volailles assez maigres, d'ailleurs, les capots de leurs propriétaires seraient probablement vendus à l'échec et le produit versé entre les mains des institutions de charité de la ville.

En Cour de Police

Samedi après-midi, M. le détective Sylvain a arrêté un nommé P. P. Lapointe, sous l'accusation d'avoir gardé en sa possession de l'argent qu'il avait volé.

Course sur une banque

Glace Day, C. A., 10-A in suite d'une farce, il y a eu une course sur la Union Bank of Halifax, le vendredi après-midi. Les déposants ont refusé d'accepter les billets de la banque et les billets d'une piastre de la Banque du Canada. Ils voulaient l'or ou des billets d'autres institutions importantes. La banque a renoncé à ses paiements rapidement et a écrit une banquette.

Une bonne capture

Hier matin, les galeries de la cour étaient littéralement bondées de spectateurs attendant à l'audition d'une affaire assez importante. Il s'agissait d'un jeune homme du nom de Arthur Giguère, arrêté samedi soir au coin des rues Ste-Clair et Ste-Océline au cours d'une bataille en règle, dans laquelle quinze hommes étaient engagés. Giguère qui s'est défendu avec énergie a cependant pu être capturé par le sergent Thibierge aidé des constables Girard et Caouette. Il a plaidé non-coupable à la triple accusation qui pèse sur lui; avoir causé du désordre dans une bataille en règle, avoir causé un rassemblement et avoir résisté à la police en se faisant aider par un grand nombre d'amis dont plusieurs sont connus de la police. La cause est remise à mercredi matin pour audition finale.

En attendant cette arrestation, la police a constaté qu'elle avait capturé un homme recherché depuis assez longtemps par les autorités. De fait on se rappelle que c'est ce même Giguère qu'il y a près d'un an avait frappé le sergent Bussières de telle façon qu'il a dû garder le lit pendant plusieurs semaines. Il y a six mois le même jeune homme avait causé du désordre dans une maison de la rue Ste-Océline occupée par une femme du nom de Woodhouse. Il n'avait pu être arrêté depuis et samedi à sa première apparition publique Giguère est tombé entre les mains de la police. Se sachant recherché par la police, c'est un jeu de qu'il éprouve la résistance désespérée du prisonnier. Lorsque la mêlée devint générale on entendit la foule crier, s'adressant aux hommes de police: "Ne lui faites pas mal; laissez-le aller" et autres choses analogues. On comprend facilement que sous de semblables circonstances, les constables n'étaient pas à une partie de plaisir.

Lorsque Giguère a presque assommé le sergent Bussières, il s'était bien caché qu'il ne fut arrêté qu'à Montréal longtemps plus tard et condamné à dix-sept mois de prison. Comme on le voit, notre police a fait une bonne capture samedi.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE. Préparé par M. CHEVRIER. Pharmacie de 1^{re} Classe, à Paris.

VIGORA. SPECIFIQUE INFALLIBLE POUR LES Maladies... Respiratoires du Cheval... Fortifiant des Bronches et des Pommoux. — Il guérit promptement la Toux, Bronchite, Maux de gorge. — Il fait disparaître le Souffle (la Pousse). — Il rétablit l'haleine du cheval, lui donne de la force et de la vigueur.

Arthur Marcotte AGENT D'ASSURANCES. 82 RUE ST-PIER

Marché de Québec

Table of market prices for various goods including flour, oil, and other commodities.

Table of market prices for fish and seafood products.

Table of market prices for poultry and other animal products.

Table of market prices for various types of beans and lentils.

Table of market prices for different varieties of rice.

Table of market prices for various types of sugar.

Table of market prices for different types of molasses.

Table of market prices for various types of charcoal.

Wanted - An idea... advertisement for a business opportunity.

UNE CRISE EN EXTREME-ORIENT

London, 10 - Il vient de se produire dans les affaires de l'Extrême-Orient, une crise qui, dans l'opinion du gouvernement anglais, est plus grave que les troubles qui ont, dans le premier tiers de l'année, éclaté dans le monde entier sur l'Orient.

La conférence qui a eu lieu mercredi entre M. Choate, ambassadeur des Etats-Unis, et lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, n'a nullement résolu sur la question du canal de Nicaragua.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

Les bêtes sauvages Aux Indes

D'après un rapport du gouvernement de l'Inde, les animaux sauvages auraient détruit, aux Indes, l'année dernière, 27,387 vies humaines.

Les serpents comme toujours, vendraient la presque totalité de ces hécatombes. Ils ont tué en effet 21,621 personnes. Les tigres en ont tué 590; les loups, 338; les léopards, 525; quant aux ours, Ghyapants, hyènes, chiens et crocodiles, ils n'ont, ensemble fait que 1,404 victimes.

Le nombre des victimes des serpents a été exceptionnel, et dépasse de beaucoup la moyenne des quatre années précédentes. Près de la moitié des morts a été enregistrée dans le Bengale, tandis que dans les provinces du nord-ouest et dans le territoire d'Oude, on a noté à peine le quart des morts totales.

Cette particularité peut s'expliquer par les inondations qui se sont produites au Bengale, et qui ont classé les serpents dans les parties basses vers les parties hautes, où se trouvent surtout les habitations.

Si les serpents détruisent les humains beaucoup plus que les animaux sauvages, ceux-ci se rattrapent sur le bétail: 80,238 têtes de gros bétail ont été en effet détruites par les tigres et les loups, et 9,449 seulement par les serpents.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

On compte sur le Japon pour entrer dans les vues des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. L'Allemagne, malgré l'accord anglo-allemand, est considérée plutôt comme douteuse.

Advertisement for 'GUERISON RAPIDE & SURE' medicine for syphilis, by Dr. Mayer.

Advertisement for 'MARQUE DE FORCES' medicine, featuring a logo and text about strength and health.

Advertisement for 'INJECTION GOUTTES VÉNITIENNES' for treating various ailments.

Advertisement for 'PILULES' medicine, approved by the medical faculty of Paris.

Advertisement for 'VALLET' medicine, featuring a portrait of a man and text about its benefits.

Advertisement for 'A. SEGUIN' medicine, a member of the jury for the Exposition Internationale.

Advertisement for 'Eau de Mélisse des Carmes' by Boyer, with a circular logo.

Advertisement for 'VIN S'MICHEL' as a tonic, with an image of a bottle.

Advertisement for 'LOUIS ROEDERER' champagne, featuring a large logo and text.

Small text at the bottom of the advertisement for Louis Roederer.

Large advertisement for 'CONSEIL AUX Infirmes Herniaires' by J. B. Morin, featuring a logo of a bandage.

Advertisement for 'Hommes Femmes Enfants' by J. B. Morin, describing a special bandage for hernia.

Advertisement for 'J. B. MORIN' pharmacist, listing various types of bandages and medicines.

Advertisement for 'Ne négligez pas cette Toux' by J. B. Morin, featuring an image of a woman.

Advertisement for 'Mme CARLIER' and 'Le Vin à la Créosote de Hêtre pur'.

Advertisement for 'Elixir S-Vincent-de-Paul' by S. G. Simard.

Advertisement for 'PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES' by E. Lamy.

Advertisement for 'DRAGÉES MEYNET' and 'VIN MEYNET' for various ailments.

Advertisement for 'LE NOUVEAU THERMOMÈTRE MÉDICAL' by Léon Bloch.

Pas de meprise

Nous publions en deuxième page deux communications relatives au chemin de fer de la ligne courte de Caspé, qui nous ont été adressées par deux correspondants différents. Mais après lecture, nous nous apercevons que les insertions, nous nous apercevons que les insertions...

LA RETRAITE DE GREENWAY

Une dépêche de Winnipeg annonce que Greenway, ancien premier ministre libéral, vient de décliner à la Législature provinciale, que sa carrière politique était finie, et que le parti libéral devait se choisir un chef plus jeune et plus énergique pour pouvoir tenir tête aux hommes vigoureux qui siègent du côté uni-conservateur.

LA TEMPETE D'HIER

Le vent atteignait 50 milles à l'heure. La tempête qui nous a visité hier depuis le matin à bonne heure, a été la plus forte depuis le commencement de l'hiver, et elle s'est fait sentir dans toutes les localités où elle a soufflé.

LA TRAVERSEE

Les bateaux de la traversée entre Québec et Lévis, n'ont pas suspendu leurs voyages vu qu'il n'y a pas de glace sur le fleuve entre les deux rives. Les tramways électriques n'ont eu qu'une courte interruption.

Tremblement de terre

À LA BAIE ST-PAUL. Bale St Paul, 12.-A 0.15 heures, ce matin, il y a eu une forte secousse de tremblement de terre, qui a duré une minute.

LE RECENSEMENT

Arrangement des divisions de la province de Québec.

OFFICIERS EN CHEF

Ottawa, 11.-Les divisions du recensement pour la province de Québec ont été déterminées et sont comme suit: Division 1.-Jean C. Langlois, de Québec, officier en chef.

Nouvelle religieuse

Les congréganistes de la Haute-Ville sont en ce moment réunis solennellement à 8 heures, au No. 76 rue St-Jean, pour y reciter l'office des morts auprès de leur confrère, M. Achille Lachance, décédé hier.

Parlement fédéral

Double voie pour l'intercolonial TERRENEUVE ET LE CANADA

Ottawa, 11.-M. Sherrif de Middlesex Nor, a été informé par le Dr. Borden, que la distribution des mandats accordés pour les services militaires, se fait aux frais des autorités impériales, mais les règlements à ce sujet ont été approuvés récemment par le gouvernement de Sa Majesté et ont été envoyés par le Département de la Milice le 4 février dernier.

TEMERENHOUE

M. Goulet a reçu information de la part du Premier ministre que des négociations n'avaient eues lieu entre le Canada et Terre-Neuve, en vue de la construction du chemin de fer du Yucan. La réclamation a été examinée et prise en considération, et elle sera communiquée à la Chambre à une date rapprochée.

ASSURANCE SUR LA VIE

M. Fielding a donné information à M. Lemaire, que les bénéfices de la Compagnie d'Assurance Métropole Italienne, durant l'année dernière, se sont élevés à \$5,395,472 et que les revenus de cette Compagnie, au Canada, ont été de \$344,158. Aucune enquête spéciale n'a été faite quant à la proposition de la loi de 1906, qui a été présentée par le gouvernement d'Ontario.

LA LIGNE DE L'INTERCOLONIAL

Le col. Hughes donne avis d'une réclamation dans le but de faire une double voie sur le chemin de fer Intercolonial, sur diverses sections de son parcours, et d'acquiescer des droits à toute compagnie canadienne ou américaine désireuse de rendre sur les bords de la mer, au Canada, comme au Mexique.

NOTES

Une discussion a eu lieu au Sénat, aujourd'hui, sur le sujet de la rapatriation des cultivateurs dans la Haute-Ville.

Après trois ans de projet, le gouvernement s'est enfin décidé de rétablir la royauté sur l'île du Yucan de dix à cinq pour cent.

L'est l'Ontario à en sa grande part de la tempête d'hiver, avec le résultat que les porteurs de télégrammes, de radiogrammes et de câbles, ont dû être arrêtés pendant plusieurs heures.

Le major W. Hamilton Merritt, de Toronto, qui a fait partie des Brant's Horse, dans le Sud-Africain, depuis les deux dernières années, a été à Ottawa, hier, et a eu une entrevue avec les ministres au sujet de l'organisation, sous son commandement, d'un autre régiment de mille hommes montés, pour servir dans le Sud-Africain. Le gouvernement ne semble pas disposé à faire aucun autre mouvement en ce sens.

Les soumissions pour le service des mathes sur l'Atlantique sont sous leur forme. M. Hugh A. Allan a fait la proposition de 100 millions de dollars.

EN CHINE

Lentente russo-chinoise relative à la Mandchourie

Berlin, 11.-Le correspondant spécial du "Tagblatt", qui a voyagé pendant un an dans le nord de la Mandchourie, et qui a vu de près les frontières de la Sibérie et de la Chine, et dont les rapports ont toujours été exacts, a envoyé à son journal une longue lettre; cette lettre est publiée aujourd'hui et elle contient des détails intéressants sur l'entente russo-chinoise, relative à la Mandchourie, de Mongolie et de Turkestan. Il dit qu'il est absolument certain que la version donnée par les journaux ne se rapproche pas de la vérité.

MI-TEMPS

7. Laval, Leclerc, 8 minutes, 45 secondes. 8. Laval, Garneau, 9 minutes 25 secondes. 9. Laval, Garneau, 2 minutes, 10 secondes. Non terminée.

WINDSOR VS CHICOUTIMI

Les directeurs du club Windsor sont en pourparlers avec ceux du Chicoutimi, pour une rencontre entre ces deux clubs. Cette lutte qui aurait lieu demain soir, au patinoir Québec, serait certainement très intéressante.

LA SITUATION

Sud-Africain

Le résultat des négociations

Est attendu avec anxiété

Prétoria, 11.-9.38 heures, p. 10.-On attend avec anxiété le résultat des négociations entre Lord Kitchener et le général Botha.

Après l'effet de la Grippe

Les médecins et les personnes souffrant de la grippe s'accordent à dire que les effets de la grippe sont plus à redouter, que l'étape critique de cette maladie, vous ne pouvez jamais être sûr que la maladie a abandonné complètement le système.

D'est souvent plus sérieux que la Grippe elle-même

Les médecins et les personnes souffrant de la grippe s'accordent à dire que les effets de la grippe sont plus à redouter, que l'étape critique de cette maladie, vous ne pouvez jamais être sûr que la maladie a abandonné complètement le système.

PERSONNEL

Les demoiselles Grandbois, de Fraserville sont les hôtes de M. et madame A. R. Macdonald.

RECEPTION D'UNE MEDAILLE

La semaine dernière, M. Jos. Gourdeau, ex-maire de St-Victoire, le d'Orléans, a reçu du Département de la Milice, à Ottawa, la médaille militaire accordée aux soldats canadiens qui ont pris part à la défense du pays, lors de l'invasion française en 1836.

DECEZ

Dochéne, Samedi, le 9 courant, à St-Roch des Anails, madame Anne Ouellet, épouse de M. Arthur M. Dochéne, 77 ans.

DESASTRES MARITIMES

Paris, 11.-La tempête continue sur la Manche, et Ton signale de nombreux sinistres. Un bateau-pêcheur fait naufrage à Trégastel, près de Brest.

ECLATANTE VICTOIRE DU LAVAL

Le Club Laval, de cette ville a vaincu hier soir, au patinoir Québec, le Chicoutimi, par un score de 9 à 0.

UN ASCENSEUR

Aux Chutes Montmorency. Une récente assemblée de la "Quebec Railway, Light and Power Co." a été décidée de construire une double voie sur la ligne depuis Hedleyville jusqu'aux Chutes.

Depêches télégraphiques

Les Allemands et le roi Edouard

NOTES DIVERSES

St-Petersbourg, 11.-Le Journal du salut synode publie un circulaire excommuniant formellement le comte Stolot, de l'église orthodoxe.

FAITS DIVERS

Amsterdam, 11.-Une dépêche de Batavia, capitale de l'île de Java, dit que le roi Edouard VII a été vu à bord de la frégate hollandaise à Palembang.

UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, à huit heures, M. Prinoce, professeur à la Faculté de Droit, donnera une seconde conférence intitulée: "Un procès sous la Restauration. Le maréchal Ney."

THEATRE DEFENDU

Par ordre de St-Gratien Mgr l'archevêque, M. J. G. Scott, directeur de St-Sauveur, défend dimanche à leurs orateurs de ne plus retourner au Café National sous peine de faute grave.

LES RAQUETTEURS

Demain soir, mercredi, les clubs de raquette de Québec et de Lévis se réuniront en cette ville et il y aura procession avec fanfares et torches.

A L'INSTITUT CANADIEN

Vendredi prochain, à 8 heures, p. m., M. le docteur H. E. Choquette, St-Hilaire, comté de Rouville, donnera une conférence.

LE HOCKEY

ECLATANTE VICTOIRE DU LAVAL. Le Club Laval, de cette ville a vaincu hier soir, au patinoir Québec, le Chicoutimi, par un score de 9 à 0.

DESASTRES MARITIMES

Paris, 11.-La tempête continue sur la Manche, et Ton signale de nombreux sinistres. Un bateau-pêcheur fait naufrage à Trégastel, près de Brest.

UN ASCENSEUR

Aux Chutes Montmorency. Une récente assemblée de la "Quebec Railway, Light and Power Co." a été décidée de construire une double voie sur la ligne depuis Hedleyville jusqu'aux Chutes.

OBSEQUES

DE FEU JOHN BAGDON

Ce matin un immense cortège composé de citoyens de Québec accompagné à leur dernière demeure les restes mortels de feu John Bagdon, ancien employé de la maison Glover, Fry et Cie.

FAITS DIVERS

Amsterdam, 11.-Une dépêche de Batavia, capitale de l'île de Java, dit que le roi Edouard VII a été vu à bord de la frégate hollandaise à Palembang.

UNIVERSITE LAVAL

Ce soir, à huit heures, M. Prinoce, professeur à la Faculté de Droit, donnera une seconde conférence intitulée: "Un procès sous la Restauration. Le maréchal Ney."

THEATRE DEFENDU

Par ordre de St-Gratien Mgr l'archevêque, M. J. G. Scott, directeur de St-Sauveur, défend dimanche à leurs orateurs de ne plus retourner au Café National sous peine de faute grave.

LES RAQUETTEURS

Demain soir, mercredi, les clubs de raquette de Québec et de Lévis se réuniront en cette ville et il y aura procession avec fanfares et torches.

A L'INSTITUT CANADIEN

Vendredi prochain, à 8 heures, p. m., M. le docteur H. E. Choquette, St-Hilaire, comté de Rouville, donnera une conférence.

LE HOCKEY

ECLATANTE VICTOIRE DU LAVAL. Le Club Laval, de cette ville a vaincu hier soir, au patinoir Québec, le Chicoutimi, par un score de 9 à 0.

DESASTRES MARITIMES

Paris, 11.-La tempête continue sur la Manche, et Ton signale de nombreux sinistres. Un bateau-pêcheur fait naufrage à Trégastel, près de Brest.

UN ASCENSEUR

Aux Chutes Montmorency. Une récente assemblée de la "Quebec Railway, Light and Power Co." a été décidée de construire une double voie sur la ligne depuis Hedleyville jusqu'aux Chutes.

CHEMIN DE FER GRANDNORD DU CANADA. Ligne Courte entre Québec et Hawkesbury. LE 27 APRIL 1907. CHEMIN DE FER GRANDNORD DU CANADA.

Quebec Railway, Light & Power Co. COMMENÇANT LE 27 APRIL 1907. Ligne Courte entre Québec et Hawkesbury.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY. LES TRAINS HISSABLES. Ligne Courte entre Québec et Hawkesbury.

LIGNE FRANÇAISE Compagnie Générale Transatlantique. LIGNE DIRECTE AU HAVRE-PARIS (France). Dégâts à Cherbourg.

Poeles à Gaz. I. A COMPAGNIE DU GAZ DE QUEBEC. Les appareils à gaz de cuisine et de chauffage par le gaz.

Pruneau & Kirouac. 84 RUE LA FABRIQUE. Librairie Montmorency-Laval.